

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Onna misa  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213870>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(Entre mars et avril, chante, coucou, si tu es en vie !)

Pour que l'année soit propice aux blés, il ne faut pas qu'il chante en été. On disait autrefois à Blonay : *S'on où le coucou apréi la Saint-Dzan, le pan rentsere d'on batz po tsague dzoua que lei a apréi la Saint-Dzan* (si l'on entend le coucou après la Saint-Jean, le pain renchérit d'un batz pour chaque jour qu'il y a après la Saint-Jean).

Le seul pain qui n'ait jamais renchéri, c'est le pain de coucou, *lo pan ào coucou*, nom donné à une espèce d'oxalide, la surelle, très répandue dans les sapinières et dont la fleur se nomme *la mota ào coucou* (le fromage du coucou).

On appelle : *la nà ào coucou*, la neige qui tombe après le premier chant du coucou.

Et le dernier retour de froid, la dernière giboulée du printemps, c'est *la rebusa ào coucou*.

Le coucou passe — chez les oiseaux — pour le type achevé du mari trompé. Mais si l'on en croit une ronde qu'on chantait et qu'on dansait dans la vallée de la Broye : *Ne san pa ti su le z'abro lè cocu, ien a bin dein la vela d'âi retu* (ils ne sont pas tous sur les arbres les coucous, il y en a bien en ville des vêtus).

Imiter le chant du coucou, comme aiment à le faire les enfants, se dit en patois : *coucoula. T'a prâo coucoula dinse* (tu as assez chanté : coucou !)

Mais arrêtons-nous ici, afin de ne pas encourir le même reproche.

V. F.

**Oui et non.** — C'était au moment d'une révision de la Constitution fédérale. Notre Parlement était très divisé et les esprits échauffés à tel point, que partisans et adversaires du projet de nouvelle révision ne voulaient plus, en dehors des séances, se rencontrer dans les mêmes établissements.

Cette animosité contrariait fort un restaurateur de Berne, dont la cuisine réputée avait jusqu'alors concilié toutes les opinions, tous les partis. Un grand nombre de ses clients avaient émigré.

Pour mettre fin à cette situation critique, le rusé restaurateur fit modifier son enseigne comme suit :

*Restaurant des OUI !  
Café des NON !*

#### A PROPOS DE DAVEL

A propos de l'article sur Davel, paru dans notre dernier numéro, nous avons reçu la lettre que voici :

Lausanne, le 20 avril 1918.

Mon cher *Conteur*,

**J**ETANT un coup d'œil sur le *Conteur*, à son arrivée, j'y lis l'article que M. L. Mogeon a consacré à Davel.

Je suis étonné de n'y pas voir cité, à côté des monuments de Cully, de Vidy, du Château (1898) et même de la table du caté de la Glisse, le plus ancien en date, à savoir la plaque commémorative (très modeste, il est vrai) érigée en 1839, sur l'une des murailles de la grande nef de la cathédrale. Cette plaque aurait eu d'autant plus de raison d'être signalée, qu'elle rappelle la décision prise par l'Assemblée provisoire de 1798 et, en second lieu, qu'elle fut érigée grâce à un legs du général F.-C. de la Harpe. Celui-ci ne fut donc pas un ingrat envers le martyr de 1723.

Lewinson, dans sa biographie de Davel (parue en 1896) dit, à la page 73, que « le dit F.-C. de la Harpe avait, dans ses écrits, largement popularisé le nom de Davel ». Je ne puis dire si c'est exact.

Voici le texte de la table de la cathédrale :

« A la mémoire du major Davel, mort sur l'échafaud, en 1723, le 24 avril, martyr des droits et de la liberté du peuple vaudois. Les Vau-

dois de l'Assemblée provisoire de 1798, la générosité de Frédéric-César de la Harpe, la reconnaissance du canton de Vaud, ont consacré ce monument, érigé l'an 1839 au mois d'avril, le 24<sup>e</sup> jour.

« A Dieu seul honneur et gloire. »

Reçois, mon cher *Conteur*, mes bien cordiales salutations.

G.-A. BRIDEL.

#### Mort pour notre liberté !

24 avril 1723.

Et puisque nous avons occasion de reparler de Davel et que nous sommes à l'anniversaire de sa mort, rappelons ce fait historique, encore qu'il ne soit pas très brillant pour les contemporains de notre martyr vaudois, pour lesquels il sacrifiait sa vie. Il est des pages d'histoire qu'il ne se fait jamais lasser de rappeler, surtout en des temps troublés et inquiétants comme ceux que nous vivons.

Nous reproduisons textuellement le récit que fait M. Paul Mailliefer, syndic de Lausanne et conseiller national, dans sa belle *Histoire du canton de Vaud dès ses origines* (Payot et Cie, éditeurs).

Le major apprit sa condamnation le 23 avril, de la bouche de deux ministres de Lausanne. Il écouta la sentence sans sourciller. Il passa une nuit fort calme. Comme il avait fait froid, Davel, songeant à ses compatriotes, dit, au matin : « Voici une nuit qui aura fait bien du mal aux pauvres vigneron de Lavaux. »

Vers midi, le condamné fut amené dans la cour du Château, devant ses juges. On lui lut son arrêt de mort. Puis le funèbre cortège se mit en marche. Davel avait revêtu l'uniforme des grands jours, mais il refusa un cheval qu'on lui offrait. Il marcha du Château jusqu'à Vidy, non point comme un criminel que l'on mène à la mort, mais comme un officier à la tête de sa troupe. Il était accompagné par plusieurs ministres. Un piquet de soldats et de cavaliers lui faisait escorte. Une foule énorme suivait le convoi, émue de sympathie ou de curiosité.

Avant de mourir, Davel fit au peuple une noble exhortation, engageant les Vaudois à se corriger de la manie des procès, à s'accuser mieux de leurs devoirs religieux ; il exhorte aussi les pasteurs à remplir leur charge avec conscience et fidélité, à s'y préparer avec le zèle nécessaire : « C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie. C'est pour moi un jour de triomphe qui couronne et qui surpassé tout ce qui a pu m'arriver jusqu'ici de plus brillant. »

Le ministre de Saussure prononça ensuite une exhortation sur ce texte de Salomon : « Il y a telle vie qui paraît droite à l'homme, mais dont les issues sont des voies à la mort. » Il insista sur le caractère du martyr, sa haute et belle personnalité, sur sa conduite et ses mœurs irréprochables, sa carrière brillante, sa piété, sa charité envers les pauvres, et sur le fait que Davel avait agi sincèrement, persuadé qu'il était de faire son devoir.

Puis Davel fait ses adieux aux ecclésiastiques. Il ôte son habit avec le plus grand calme, s'assied sur le siège fatal. On lui couvre aussitôt les yeux, et en un clin d'œil le bourreau de Mouzon lui tranche la tête.

D'autres révolutionnaires, conclut M. Mailliefer, ont, en d'autres temps et en d'autres lieux, sacrifié leur vie pour la liberté. Si le major de Cully occupe une place à part dans l'histoire des patriotes martyrs, si le canton de Vaud et la Suisse honorent particulièrement sa mémoire, cela tient à la noble attitude de cet homme après son arrestation, dans sa prison, au milieu des angoisses de la torture, devant ses juges, sur l'échafaud. C'est là que Davel fut l'apôtre d'une idée, le héros d'une noble cause, aussi sublime que Scèvola devant son brasier, que Socrate buvant la ciguë. Aucun pays, aucune époque n'ont fourni à l'histoire une figure plus grande, plus pure, plus belle.

#### LE POINT FINAL

Nous avons encore reçu la lettre que voici, répondant à celle que nous avons publiée samedi dernier. Cet échange de lettres a été provoqué, on s'en souvient, par les articles intitulés : *Une page d'histoire neuchâteloise*, parus il y a quelques semaines.

Le débat est clos.

Neuchâtel, le 20 avril 1918.

Messieurs les rédacteurs  
du *Conteur Vaudois*,

Chers messieurs,

J'ignore pourquoi M. Guibert relève sur un ton si amer un article qui ne le visait en aucune façon. Je n'ai pas dit un mot de lui ; je n'ai pas fait la moindre remarque sur la forme, le style, l'orthographe du récit qu'il a publié. Je me suis borné à dire que ce récit paraîtrait bien étrange à ceux qui connaissent la réalité des faits. Et j'ai cité le récit de Numa Droz, rédigé d'après les documents officiels et dont l'autorité vaut peut-être celle de M. Guibert et de son sergent.

Il me semblait qu'un point d'histoire pouvait se discuter sans humour : M. Guibert en juge autrement ; je n'éprouve aucune envie d'entrer en conversation avec lui.

Avec vous, messieurs les rédacteurs, je n'y ai jamais trouvé que de l'agrément ; aussi vous assuré-je de mes sentiments bien cordiaux.

PHILIPPE GODET.

**Appel au peuple suisse.** — Notre format ne nous permet pas de publier in extenso l'appel que vient de lancer au peuple suisse le colonel Feldmann, chef des œuvres sociales de l'armée.

Cet appel énumère, en résumant et leur but et leur activité à ce jour, les différentes œuvres, toutes dignes d'intérêt, qu'il s'agit de soutenir. Les nouveaux fonds seront recueillis par un *Don national suisse pour nos soldats et leurs familles*.

Tous les Confédérés, tous ceux qui jouissent de la protection de notre pays considéreront comme un devoir et un honneur de contribuer à cette œuvre ; sans distinction de parti et de confession, toute la population prouvera ainsi sa reconnaissance à notre armée. Nos défenseurs ont le droit d'être préservés de la misère.

Pour recueillir les secours, on organisera des collectes à domicile et dans les églises ; des concerts, conférences, etc. ; une journée de l'armée suisse. Nous les recommandons chaleureusement à nos lecteurs.

#### ONNA MISA

**L**a coumouna de Nâfoumâ l'avâi fulta d' marehlî po crozâ lè foûsse ào cemem. Lo père Pétâfro que l'étai dévant, s'êlaissi mourî assebin et l'è justameint li que faillai reimplliéci. Dein clli teimps que (l'étai bin dâi z'annâie dévant que Gueliaumo sâi fê), on misâve la pliïe de marehlî, quemet on misâve assebin tote lè z'autrè pliïe de coumouna, du cliaique de souene, publicateu, mai-souneu, taupî, tant qu'a cllique que gardâve lo bocan dau velâdzo po tote lè fenne que l'avâi dâi tchivre. Dan lo secretero l'avâi fê onna pûblicachon que sâ desâi dinse :

« La Municipalâ de Nâfoumâ à petits egrands fâ savâci que lâi arâ l'autro demâ la miso nommâ lo marehlî po einterrâ. »

Et n'ê pardieu pas lè z'amateu que manquant, du clli grand petsegan de Fresi, avoué tsambe corbè, asse chet qu'on passi et qu'on la desâi la Moo, tant qu'âo gros Pêcllion, pans quemet onna trôüe, que soclliâve asse épai qu'on moulin à vannâ. L'è principalameint doû que misâvant. Cein lau z'arâi fê quaqua courtse, Fresi po bâire quaqua canon, Pêcllion quaqua verratson. Sè betâvant dess que faillai otre.

— A guiero l'eimmandzi-vo ? so desâi bouelan que criâve la misa.

— A dhf batse la foûssa ! fâ Fresi.

— A nâo batse ! que dit Pécllion.

— Houit et demi ! que remet Fresi.

— Houit ! fâ Pècllion.

— Sat et demi !

— Sat !

Et dinse adi pè demi-batse tant qu'à quatre que l'ètai Pècllion que tegnai.

Ma fâi Fresî l'ètai tot motset, quemet on bon sietau que sè laisse betâ la butse pâ on autre. Lâi tegnai tant, que dèvessai dzâ ào carbatî lè duve premiêre foûsse que l'arâi crostâi. Seulament ne volia pas allâ plie bas que quattro batse, et l'ètai Pècllion que l'avâi met ellî prix. Quemet falliâi-te fêre ? Trâi batse et demi l'ètai pas on prix !... Quattro batse, l'ètai po Pècllion... Fresî, tot parai n'a pas été motset bin grand temps. Onn'idée lâi vint. Sè vire vè lo syndico et la Municipalité et fâ dinse :

— Quattro batse por mè assebin et se vo mè bailli la pliâce, i'enterro po rein lo syndico et ti le municipau !

MARC A LOUIS.

**Partage.** — Deux frères venaient de procéder au partage des biens de leur défunt père. Chacun avait reçu sa part des champs, des vignes et des bâtiments. Il ne restait à répartir que les effets personnels et quelques autres objets parmi lesquels se trouvait une ancienne et grosse Bible. Comment faire pour la partager ? On discuta longtemps. Enfin, un des héritiers fit l'autre :

— Eh ! bin étiuta David, ne vu pas êtrê rapia avoué té : baillé mè pî la fourra et te garder le reste.

**Consolation.** — Une dame en grand deuil va déposer pieusement une splendide couronne de perles sur la tombe de son mari, mort il y a deux semaines, à peine. Elle rencontre une amie, qui l'aborde et lui dit, avec commisération :

— Eh ! bonjour, ma chère, j'ai bien pris part à ton grand chagrin. Comme tu dois te sentir seule, à présent ?

La veuve fond en larmes et donne libre cours à sa douleur.

Enfin, j'ai tout de même une consolation ; je suis au moins, maintenant, où il passe ses nuits, le cher homme. — C. P.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

PAR

RODOLPHE TOEPFFER

En ce sens, la jeunesse est l'âge de la poésie, celui où elle amasse ses trésors, mais non, comme quelques-uns le croient, celui où elle peut en faire usage.

De cet or pur et entassé autour d'elle, elle ne sait rien tirer. Vienne le temps qui lui arrache pièce à pièce ; alors, en lui disputant sa proie, elle commence à connaître ce quelle avait ; par ses pertes, elle apprend ses richesses ; par ses regrets, ses joies tarries. Alors le cœur se gonfle, alors l'imagination s'allume, alors la pensée se détache et s'élevé vers la nue.... Alors Virgile chante.

\* \* \*

Mais que dire de ces poètes imberbes qui chantent à cet âge où, s'ils étaient vraiment poètes, ils n'auraient pas trop de tout leur être pour sentir, pour s'enivrer en silence de ces parfums que plus tard seulement ils sauraient répandre dans leurs vers ?

Il y des mathématiciens précoces, témoin Pascal ; des poètes, non. Homère sexagénaire est plus croyable que la Fontaine enfant. Avant vingt ans, quelques lueurs peuvent apparaître ; avant ce terme, et plus loin encore, aucun génie de poète n'a atteint à sa hauteur. Beaucoup pourtant étendent leurs ailes bien plus tôt : faible essor, chute prochaine ; pour avoir pris leur vol prématurément, ils gisent bientôt sur le sol. Gazettes, coteries, c'est leur ouvrage ; relevez-les.

La Fontaine s'ignora bien tard, toute sa vie peut-être : n'est-ce point là son secret ? Lisez ses préfa-

ces, je vous prie. Se doute-t-il qu'il soit autre que le monde ? Et ce n'est pas modestie, il n'a pas seulement assez de vanité pour être modeste ; c'est nature simple et naïve, c'est bonhomie pure. Il chante, c'est son plaisir, non la mission qu'il se donne, non le but qu'il se propose ; il chante et la poésie coule à flots de ses lèvres.

Il était bête, vous savez. Il se persuadait que Phédre était son maître ; il oubliait de louer Louis le Grand ; sans y songer, il offensait les marquis et manquait les pensions. Bien niais, en effet, en comparaison de tant de poètes d'esprit !

Quand j'eus fait disparaître ces livres et cahiers d'études, je fus un peu embarrassé de savoir que faire. J'allais y songer, lorsqu'il se fit quelque bruit dans la chambre à côté. Je regardai par le trou de la serrure ; c'était le chat de la voisine qui avait guerre avec un énorme rat.

\* \* \*

Je pris parti d'abord pour le chat, qui était de mes amis ; et je vis que l'appui de mes vœux ne lui serait pas inutile ; car, déjà blessé au museau, il attaquait timidement un ennemi bien déterminé. Cependant, quand j'eus assisté quelques instants à la lutte, le courage et l'habileté du faible, en face d'un adversaire si terrible, commencèrent à attirer ma sympathie ; en sorte que je résolus de garder une stricte neutralité.

Mais j'éprouvai qu'il était bien difficile d'être neutre, c'est-à-dire indifférent entre le chat et le rat, surtout lorsque j'eus reconnu que ce rat et moi nous trouvions être du même bord en matière d'elzévirs. En effet, l'animal s'était retranché dans le creux même que ses dents lui avait préparé au sein d'un gros in-folio gisant sur le plancher. Je résolus de le sauver ; et aussitôt, ayant lancé contre la porte un violent coup de pied pour effrayer le matou, je réussis si bien, que la serrure sauta et la porte s'ouvrit.

\* \* \*

Il n'y avait plus que l'in-folio : l'ennemi, disparu ; de mon allié, pas de nouvelles. Cependant j'étais compromis.

Cette chambre était une succursale de la bibliothèque de mon oncle, pour lors absent ; un réduit poudreux, garni alentour de bouquins. Au milieu une machine électrique délabrée, quelques tiroirs de minéraux ; vers la lucarne, une antique bergère. A cause des livres, on tenait cette chambre toujours fermée pour que je n'y pénétrasse point. Quand M. Ratin m'en parlait, c'était mystérieusement, et comme d'un lieu suspect. Sous ce rapport, l'accident servait merveilleusement ma curiosité.

Je voulus faire de la physique ; mais la machine ne jouant pas, je m'occupai de minéralogie ; après quoi je revins à l'in-folio. Le rat y avait travaillé en grand ; sur le titre on ne lisait plus que *Dictionnaire* ! pensai-je, voici un livre peu dangereux. Dictionnaire de quoi ?... J'entrouvris le volume. Il y avait un nom de femme au haut de la page ; au-dessous, du grimoire mêlé de latin ; en bas, des notes. Il s'agissait d'amour.

Pour le coup, je fus bien étonné. Dans un dictionnaire ! Qui l'aurait jamais cru ! De l'amour dans un dictionnaire ! Je n'en revenais pas. Mais les in-folio sont pesants ; j'allais donc m'établir dans la bergère, près de la lucarne, assez indifférent pour le quart d'heure au magnifique paysage qu'elle encadrait.

Ce nom, c'était Héloïse. Elle était femme, et elle écrivait en latin ; elle était abbesse, et elle avait un amant ? Mes idées étaient bouleversées par des anomalies si étranges. Une femme aimer en latin ! Une abbesse avoir un amant ! Je reconnus que j'avais affaire à un très mauvais livre, et l'idée qu'un dictionnaire pût se permettre des histoires semblables atténua mon antique estime pour cette espèce d'ouvrages, d'ordinaire si respectables. C'était comme si M. Ratin, mon maître, comme si Mentor se fût mis tout à coup à chanter le vin et l'amour et l'amour et le vin.

Je ne posai pourtant point le livre, comme j'aurais dû le faire ; mais, au contraire, alléché par ces premières données, je lus l'article, et, toujours plus alléché, je lus les notes, je lus le latin. Il y avait des choses singulières, d'autres touchantes, d'autres mystérieuses ; mais une partie de l'histoire manquait. Aussi je n'étais plus tant pour le rat, et il me semblait que la cause du chat fut, à quelques égards, bien soutenable.

Dans les volumes tronqués, c'est toujours ce qui manque qui semble le plus désirable à connai-

tre. Les lacunes piquent la curiosité mieux que les pages qui la satisfont. J'ai rarement la tentation d'ouvrir un volume ; je défais tous les cornets pour les lire. Aussi trouvai-je que, pour un auteur, finir chez l'épicier, c'est moins triste que de languir chez le libraire.

\* \* \*

Héloïse vivait au moyen âge. C'était un temps que je me figurais tout de couvents, de cellules, de cloches avec de jolies nonnes, de moines barbus ; et des sites boisés planant sur des lacs et vallées ; témoin Pommiers et son abbaye, au pied du mont Salève. En fait de moyen-âge, je ne sortais pas de là.

Cette jeune fille était la nièce d'un chanoine ; belle et pieuse enfant, charmante à mes yeux autant par ses attractions naturelles que par l'habit de religieuse sous lequel je me la représentais. J'avais vu à Chambéry des sœurs du Sacré-Cœur, et sur ce modèle je façonnais toutes les nonnes, toutes les religieuses, et au besoin jusqu'à la papesse Jeanne.

Dans le temps qu'Héloïse, au sein d'une retraite profonde, s'embellissait de grâces pudiques et d'attrait ignorés, on ne parlait en tous lieux que d'un illustre docteur nommé Abélard. Il était jeune et sage, d'un vaste savoir et d'une intelligence hardie. Sa figure attachait autant que ses paroles ; sa beauté égalait sa gloire, et devant sa gloire avait pâli celle de tous les autres. Abélard disputait, dans les écoles, sur les questions qui s'agitaient alors, et, dans ces tournois, il avait terrassé tous ces adversaires sous les yeux de la foule, sous les yeux des femmes qui se pressaient dans l'amphithéâtre, attentives aux grâces du bel athlète.

Parmi cette foule se trouvait la fille du chanoine. Cette fille distinguée d'esprit, ardente de cœur, écoutait avec trouble. Les yeux attachés sur le jeune homme, elle dévorait ses paroles, elle suivait ses gestes, elle combattait avec lui, elle terrassait avec lui, elle s'enivrait de ses triomphes ; et, sans le savoir, elle s'abreuvait à longs traits d'un ardent et impérissable amour. C'est la science qu'elle croyait aimer : aussi son oncle, charmé de cultiver d'heureux dons, appelait auprès d'elle Abélard pour la guider et pour l'instruire... Heureux amants ! chanoine insensé !...

Ici commençait le travail du rat.

(A suivre.)

**La Science philosophique.** — Ce livre dont l'auteur a voulu garder l'anonymat est de ceux qui, sans traîner de la grande et poignante actualité, viennent cependant à leur heure par les problèmes qu'ils posent et s'efforcent de résoudre. L'auteur constate le désarroi moral de notre civilisation. Il cherche le remède et croit le trouver dans une sorte de monisme intelligent et large, édifié sur les connaissances scientifiques modernes comparées. Ce qui domine dans sa doctrine, c'est l'idée d'harmonie : harmonie de convergence des sciences entre elles ; harmonie de l'homme avec la nature. Le style est simple. L'auteur veut être compris.

**Erratum.** — Dans le morceau patois du 20 avril, lire : *Sé trâvové dein ti lè carrou...*, au lieu de *Pétrâvové*, faute d'impression que les patoisants auront d'ailleurs corrigée d'eux-mêmes.

**Au Foyer du Conteur.** — *Nouveaux abonnés* : Henri Contesse, à Cully ; Constant Jordan, syndic, Mézières (procure par M. Corthésy) ; Benjamin Bellet, en Penau (procure par Mme Monnet) ; Emile Guibert, municipal, à Chêserex (procure par son frère Henri) ; Francis Genoud, à Lausanne ; Cercle ouvrier, Chaux-de-Fonds ; Grand Hôtel, Locarno ; Hôtel Central et Bellevue, Lausanne ; Hôtel-de-Ville, Cudrefin ; Henri Vessaz, président, Chabrey ; Charles Marguerat, instituteur, à Donatyre ; P. Cornaz, syndic, Faoug.

**Grand-Théâtre.** — La saison d'opéra continue de façon fort brillante. Le talent des artistes trouve un pendant justifié dans l'empressement du public. La salle est toujours comble. Pour les prochains spectacles, voir aux annonces.



Julien MONNET, éditeur responsable

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS